

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: 20554_CLP

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Biocides (par ex. désinfectant et produit antiparasitaire

Désinfectants

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	DR.SCHNELL GmbH & Co. KGaA	
Rue:	Taunusstraße 19	
Lieu:	D-80807 München	
Téléphone:	+49/89/350608-0	Téléfax: +49/89/350608-47
e-mail:	info@dr-schnell.de	
Interlocuteur:	Josef Feuerstein	Téléphone: +49/89/350608-46
e-mail:	sdb@dr-schnell.de	
Internet:	www.dr-schnell.de	
Service responsable:	Labor	

Fournisseur

Société:	---
Service responsable:	ORFILA (INRS, France) + 33 1 45 42 59 59 http://www.centres-antipoison.net

1.4. Numéro d'appel d'urgence:Emergency CONTACT (24-Hour-Number) international:
GBK GmbH +49 (0) 61 32 - 8 44 63**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention	Attention
d'avertissement:	

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: 20554_CLP

Page 2 de 10

P233	de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P305+P351+P338	Maintenir le récipient fermé de manière étanche. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans Selon les directives d'utilisation locales/régionales/nationales/internationales (CH: Traitement des déchets spéciaux).

2.3. Autres dangers

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64-17-5	Éthanol			40 - < 45 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Veiller à un apport d'air frais.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau.

Après contact avec les yeux

non applicable

Après ingestion

non applicable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le cas échéant les symptômes et effets retardés sont indiqués dans la section 11 ou avec les voies d'administration dans la section 4.1

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

Irritation des yeux

En cas de fortes concentrations.

Irritation des muqueuses nasales et pharyngiennes

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: 20554_CLP

Page 3 de 10

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau en aspersion. / mousse résistante à l'alcool. / Dioxyde de carbone (CO₂). / Extincteur à sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone

Produits de pyrolyse, toxique.

Liquide et vapeurs inflammables. (H226)

L'étalement à proximité du sol peut provoquer un rallumage des sources de feu éloignées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Le cas échéant Combinaison complète de protection.

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas fumer.

Assurer une aération suffisante.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Le cas échéant Attention au risque de dérapage

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Avertir les autorités compétentes en cas d'infiltration dans l'eau, le sol ou les canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 13, ainsi que l'équipement de protection section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Outre les données comprises dans le présent paragraphe, vous trouverez d'autres données pertinentes aux paragraphes 8 et 6.1.

Information supplémentaire

Assurer une aération suffisante.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ne pas utiliser sur des surfaces chaudes.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Observer le mode d'emploi.

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Appliquer les méthodes de travail conformément au mode d'emploi.

Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: 20554_CLP

Page 4 de 10

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Ne stocker le produit que dans son emballage d'origine et fermé.
Ne pas stocker le produit dans les couloirs ou dans les escaliers.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
À conserver au frais et au sec.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À observer: Décret sur la sécurité du travail (BetrsichV).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.
Pour ce faire, procéder par une aspiration locale ou une extraction générale.
En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition (VLE):
Utiliser une protection respiratoire adéquate
N'est valable uniquement lorsqu'une valeur de limite d'exposition est spécifiée.

Mesures d'hygiène

Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. (EN 166)

Protection des mains

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374).
Recommandation:
Gants de protection en néoprène (EN 374)
Gants de protection en PVC (EN 374), Epaisseur de couche minimale en mm 0,5
Gants de protection en nitrile (EN 374), Epaisseur de couche minimale en mm 0,35 / Temps de pénétration (temps de perforation) en minutes >=240
Gants de protection en caoutchouc fluoré (EN 374), Epaisseur de couche minimale en mm 0,4
Gants de protection en caoutchouc de butyle (EN 374), Epaisseur de couche minimale en mm 0,5 / Temps de pénétration (temps de perforation) en minutes >=480
Crème de protection des mains recommandée

Aucun test n'a été réalisé.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: 20554_CLP

Page 5 de 10

de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Vêtement de protection (p. ex. gants de sécurité EN ISO 20345, vêtement de protection à manches longues)

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition (VLE): Filtre A (EN 14387), couleur distinctive marron

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour

l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Chiffon humecté
Couleur:	blanc
Odeur:	Alcool

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	6-8
----------------------	-----

Modification d'état

Point de fusion:	<-10 °C
------------------	---------

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	~85 °C
--	--------

Point d'éclair:	24 °C
-----------------	-------

Inflammabilité

solide:	non déterminé
---------	---------------

gaz:	non déterminé
------	---------------

Dangers d'explosion

non déterminé

Limite inférieure d'explosivité:	3,4 vol. % Ethanol
----------------------------------	--------------------

Limite supérieure d'explosivité:	15 vol. % Ethanol
----------------------------------	-------------------

Température d'inflammation:	non déterminé
-----------------------------	---------------

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non déterminé
---------	---------------

gaz:	non déterminé
------	---------------

Propriétés comburantes

non déterminé

Pression de vapeur:	non déterminé
---------------------	---------------

Pression de vapeur:	non déterminé
---------------------	---------------

Densité:	~0,932 g/cm ³
----------	--------------------------

Densité apparente:	non déterminé
--------------------	---------------

Hydrosolubilité:	partiellement
------------------	---------------

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
-------------------------	---------------

Viscosité dynamique:	non applicable
----------------------	----------------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: 20554_CLP

Page 6 de 10

Viscosité cinématique:	non applicable
Densité de vapeur:	non déterminé
Teneur en solvant:	non déterminé

9.2. Autres informations

Miscibilité: non déterminé
 Solubilité dans les corps gras (g/l): non déterminé
 Conductivité: non déterminé
 Tension de surface: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Cf. également sous-sections 10.2 à 10.6.
 Le produit n'a pas été testé.

10.2. Stabilité chimique

Cf. également sous-sections 10.1 à 10.6.
 Stable en cas de stockage et de manipulation appropriés.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Cf. également sous-sections 10.1 à 10.6.
 Décomposition exclue lors d'un usage conforme.

10.4. Conditions à éviter

Cf. également section 7.
 Échauffement, flammes libres, sources d'inflammation

10.5. Matières incompatibles

Cf. également section 7.
 Éviter tout contact avec des oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cf. également sous-sections 10.1 à 10.5.
 Cf. également section 5.3.
 Décomposition exclue lors d'un usage conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Voir éventuellement la section 2.1 pour des informations supplémentaires sur effets sanitaires (classification).

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	Éthanol				
	par voie orale	DL50 mg/kg	10410	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	117-125	Rat	

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: 20554_CLP

Page 7 de 10

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	Éthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	13000	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	275 mg/l	72 h	Chlorella vulgaris	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	12340	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	Éthanol	-0,35

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Exemple d'incinérateur adapté.

Par exemple, déposer dans une décharge appropriée.

Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: 20554_CLP

Page 8 de 10

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
 Vider complètement le récipient.
 Les emballages non contaminés doivent être revalorisés ou recyclés.
 Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
 Ne pas perforer, découper ou souder des récipients non nettoyés.
 Les résidus peuvent représenter un danger d'explosion.
 Produit de nettoyage recommandé : Eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN3175
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	SOLIDES ou mélanges de solides CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE ayant un point d'éclair inférieur ou égal à 60 °C (tels que préparations et déchets),N.S.A. (Éthanol)
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	4.1
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	4.1
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	216 274
Quantité limitée (LQ):	1 kg
Catégorie de transport:	2
N° danger:	40
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Quantité exceptée : E2

Transport fluvial (ADN)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN3175
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	SOLIDES ou mélanges de solides CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE ayant un point d'éclair inférieur ou égal à 60 °C (tels que préparations et déchets),N.S.A. (Éthanol)
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	4.1
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	4.1
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	216 274 800
Quantité limitée (LQ):	1 kg

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Quantité exceptée : E2

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1. Numéro ONU:</u>	UN3175
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol, ethyl alcohol)
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	4.1

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: 20554_CLP

Page 9 de 10

14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	4.1
Dispositions spéciales:	216, 274
Quantité limitée (LQ):	1 kg
EmS:	F-A, S-I

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantité exceptée : E2

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN3175
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol, ethyl alcohol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	4.1
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	4.1
Dispositions spéciales:	A46
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	5 kg
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	445
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	15 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	448
IATA-Quantité maximale (cargo):	50 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Quantité exceptée : E2

Passager LQ: Y441

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	non
---------------------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les personnes chargées de la manutention de biens dangereux doivent être informées.

Les directives en matière de sécurité doivent être respectées par toutes les personnes participant à la manutention.

Il convient de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout dommage.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le chargement doit se faire comme pour une petite marchandise et non comme pour une marchandise en vrac.

Information supplémentaire

Référence du risque et codage de l'emballage sur demande.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):	45 % w/w
-------------------	----------

Information supplémentaire

Classement et identification voir paragraphe 2.

Désignation de chaque principe actif avec indication de sa concentration en unités métriques :

Ethanol 45 g / 100 g

Utilisation(s) particulière(s): Désinfection

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

DESIFOR QUICK PLUS WIPES

Date de révision: 05.04.2018

Code du produit: 20554_CLP

Page 10 de 10

Numéro d'immatriculation de l'office fédéral de la sécurité et de la santé au travail (Allemagne) : Reg.-Nr. N-35553, N-35554
Numéro d'enregistrement selon le décret de déclaration des biocides: Aucune donnée disponible
Numéro de l'autorisation fédérale (Suisse) : CHZN1999

À observer:

Respecter les directives de la médecine de travail/des associations professionnelles
Respecter l'ordonnance sur les produits chimiques.
Respecter l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques.
Respecter l'ordonnance sur la protection de l'air.
Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3a

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Sections modifiées: 1, 4, 7, 9, 16

Abréviations et acronymes

vPvB = very persistent very bioaccumulative

PBT = persistent bioaccumulative toxic

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)